

COMMUNAUTE URBAINE

DE

BORDEAUX

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006
(CONVOCATION DU 11 DECEMBRE 2006)

(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)	Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)	M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)	M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain	M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien	

LA SÉANCE EST OUVERTE

Syndicat intercommunal des jalles, de Lande à Garonne - 8e programme de travaux - Opération n°1 - Avenant n°1 à la Convention fixant la participation financière de la Communauté urbaine de Bordeaux - Autorisation - Décision

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2004/0962 du 17 décembre 2004, la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé de participer financièrement à l'opération n°1 du 8^e programme de travaux (2004-2008) du syndicat intercommunal des jalles, de Lande à Garonne (SIJALAG) à hauteur de 32 % du montant prévisionnel H.T. des travaux soit 51 713,28 €.

L'opération n°1 consistait en la réparation de la porte à flots des Religieuses (travaux de confortement et d'étanchéité), située sur la Jalle de Blanquefort, entre l'avenue de Labarde et la Garonne, à la limite entre les communes de Bordeaux et Blanquefort. Ces travaux participent à la limitation des risques d'inondation sur la basse vallée de la Jalle comprenant en particulier le territoire de Bordeaux Nord.

Le montant prévisionnel des travaux utilisé pour le calcul de la participation communautaire avait été établi sur la base d'une consultation réalisée par le Syndicat mi-2003. Du fait des délais qui lui ont été nécessaires pour dégager les financements pour la réparation de l'écluse, le Syndicat a dû relancer la consultation, ce qui a abouti le 27 janvier 2005 à la signature d'un marché avec l'entreprise La Verchéenne pour un montant de 164 167, 68 € H.T. ainsi que d'un marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 10 530 € H.T.

Compte tenu de ces éléments, le surcoût qui s'est avéré nécessaire pour mener à bien cette opération s'est élevé à 13 093,68 € H.T.

Le SIJALAG a donc sollicité une participation complémentaire de ses partenaires et notamment de la Communauté urbaine de Bordeaux.

La présente délibération a donc pour objet la signature d'un avenant à la convention à intervenir sur ce programme de travaux, concernant la première tranche de l'opération nommée : «Opération n°1 – Réparation de l'écluse des Religieuses».

Financement des travaux supplémentaires

Le surcoût se chiffre à 13 093,68 € H.T. Sur la base d'un taux de participation communautaire de 32 % du montant prévisionnel H.T., le montant de la contribution communautaire complémentaire est fixé à **4 189,98 €**.

Le projet de convention ci-annexé fixe les conditions dans lesquelles la participation financière complémentaire de la Communauté urbaine de Bordeaux à l'opération n°1 sera versée.

La dépense sera imputée au Budget Principal de l'exercice 2006, sur les crédits inscrits Chapitre 204, Article 20415, Fonction 8310, CRB O200, Programme PE03.

Pour mémoire, cette opération porte la participation communautaire aux travaux de réparation de l'écluse des Religieuses à 55 903,26 €.

Il est à noter que cette contribution supplémentaire à l'opération n°1 reste dans les limites financières autorisées dans le cadre des crédits ouverts pour la participation communautaire au 8^e programme de travaux du SIJALAG autorisée par la délibération n° 2004/0961 du Conseil de Communauté du 17 décembre 2004, s'élevant initialement à 439 393,28 € H.T. Après financement de la contribution de la Communauté urbaine de Bordeaux aux travaux relatifs au présent avenant, 30 % des crédits alloués pour l'ensemble du programme auront été utilisés. Le montant restant encore disponible pour la participation communautaire aux prochaines opérations est de 308 613,34 €.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux à signer l'avenant à la convention «SIJALAG – 8^e programme – opération n°1 – Réfection de l'écluse des Religieuses» ci-annexé, à intervenir avec le syndicat intercommunal des Jalles de Lande à Garonne,
- décider le versement du montant de la participation supplémentaire de la Communauté urbaine de Bordeaux, à l'opération n° 1 du 8^e programme du syndicat intercommunal des Jalles de Lande à Garonne, à hauteur de 4 189,98 €,
- signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 décembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
11 JANVIER 2007**

M. JEAN-PIERRE TURON